

SAS CONSOLARO CONSOLARO rappelle Pâté de campagne



- Noms des modèles ou références concernés : Paté campagne SV rectangle Paté campagne démoulé SV 1/2 Paté campagne SV rectangle Pâté campagne 200g LS Pâté campagne rond 3 kg
- Marque : **CONSOLARO**
- Lot 25027 (Sous-vide) Date limite de consommation 26/02/2025
- Conditionnements : Rectangle avec / sans terrine sous vide Demi rectangle sous vide Ronde sous-vide 3kg Sous vide 200g LS
- Date début/fin de commercialisation : du 30/01/2025 au 13/02/2025
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 31.149.192 CE**
- Zone géographique de vente : Régions : Occitanie
- Distributeurs : Epicerie et superettes de proximité (09/31/32/82)

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection de Listéria**
- Risques encourus par le consommateur : *Listeria monocytogenes* (agent responsable de la listériose)

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 26 février 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0562135619**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre